

TIPASA

Cours régional sur la formation des auditeurs de la marine marchande à l'ISM de Bou Ismaïl

Le ministre des Transports, M. Mohamed Maghlaoui, a présidé hier à l'Institut supérieur maritime (ISM) de Bou Ismaïl, wilaya de Tipasa, la cérémonie d'ouverture d'un cours régional sur la formation des auditeurs.

Ce cycle de formation entre dans le cadre du programme facultatif d'audit des Etats membres de l'Organisation maritime internationale (OMI), adopté lors de la 24^{ème} session de l'Assemblée de cette organisation, en décembre 2005.

Dans son allocution d'ouverture de ce cours, M. Maghlaoui a tenu à remercier l'OMI "qui a toujours répondu favorablement à la demande d'assistance et de coopération de l'Algérie dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritimes ainsi que la protection du milieu marin". Il y a lieu d'affirmer, a souligné le ministre, que "la mise en œuvre de ce

programme qui vise la promotion de l'application uniforme et efficace des instruments de cette organisation en matière de sécurité et de sûreté maritimes, représente une étape qualitative importante d'application des mécanismes préconisés par l'OMI à l'effet de promouvoir et de renforcer davantage la sécurité et la sûreté maritimes ainsi que la prévention de la pollution marine".

Après avoir rappelé les normes adoptées par l'Organisation en matière de conception, de construction, d'équipement et d'exploitation des navires, M. Maghlaoui a mis l'accent sur les autres actions engagées par l'OMI, à savoir l'amélioration de la gestion de la sécurité, de la sûreté et de la prévention de la pollution marine ainsi que la formation et la qualification des équipages par la mise en place des normes de management de qualité.

"Consciente des enjeux que représente le secteur pour l'économie nationale dont les échanges commerciaux s'effectuent à 95% par voie maritime, l'Algérie a toujours soutenu les objectifs de l'OMI", a indiqué M. Maghlaoui. Mis sur pied par le ministère des Transports en coopération avec l'Organisation maritime internationale, ce cours est destiné aux cadres algériens et aux représentants de onze pays maghrébains et africains.

L'objectif assigné à ce cours est de renforcer la capacité d'audit des Etats membres, de manière à améliorer davantage l'application globale et uniforme des instruments de l'OMI en vigueur et à fournir aux Etats les conseils sur leurs performances en la matière.

APS

TIZI-OUZOU

ENCORE UNE FOIS DANS LA TOURMENTE

Le maire baisse les bras en démissionnant sous la pression des évènements

B. T. - Tizi-Ouzou (Le Soir) : Le maire de Tizi-Ouzou, M. Arezki Bensalem a démissionné officiellement le mardi 6 février en présence de 14 élus sur 23 que compte l'Assemblée, le 14e présent est arrivé juste avant la levée de séance qui n'a duré que le temps de la signature du registre de présence et de la très courte allocution de démission du président de l'APC prononcée à voix à peine audible. M. Bensalem officialise ainsi sa lettre de démission déposée le 5 février au niveau de la tutelle qui se prononcera dans les prochains jours ou dans les quatre semaines qui viennent sans dépasser un mois conformément au code communal. Parmi les neuf absents à cette Assemblée, celle des quatre élus indépendants est particulièrement significative, ils sont opposés à la démission derrière laquelle se profileraient, selon l'un d'entre eux, des enjeux importants visant la remise en cause du redressement de la gestion communale, sa stabilité retrouvée et son développement futur. Ces derniers auraient d'ailleurs attiré l'attention du wali en dévoilant les visées des partisans de déstabilisation de l'APC, il vaut mieux, nous confie Bouraba aller vers la substitution que de céder au chantage et d'ouvrir la voie à la remise en cause des résultats acquis et des efforts en cours visant l'assainissement et la remise à niveau de la commune.

Officiellement, le maire de la plus grande et plus riche commune de la wilaya, mais aussi et surtout la plus difficile à gérer, remet le tablier pour raison de santé selon ses pairs et camarades du parti. Mais à Tizi, personne n'est dupe, le maire, un fils de famille comme le qualifie beaucoup de gens y compris ses adversaires, est assailli de toutes parts y compris par ses colistiers qui lui reprochent au minimum un manque de concertation. Il serait même quelque peu contesté notamment par le premier vice-président qui aurait été derrière le mouvement de contestation de trois jours organisé par les villages d'Ihassanone, son quartier, à propos notamment du gaz de ville et du revêtement des routes. Le même qui brigait la présidence lors des élections partielles où il était tête de liste avant qu'on décide de le mettre derrière le maire démissionnaire. Le RND qui partage

la vice-présidence avec le FFS et les indépendants, dénonce, dans une déclaration de ses élus : "Le report à quatre reprises de la réunion de l'Assemblée est dû essentiellement au refus du président de présenter le bilan de sa gestion.

Ce refus, qui n'en est pas un, selon divers autres élus, relèverait d'après le RND, qui réclame une commission d'enquête, d'une fuite en avant qui cacherait une gestion douteuse et catastrophique". Le maire qui n'est pas un vieux routier de la politique et nullement préparé aux manœuvres diaboliques et aux coups bas qui ont toujours caractérisé la gestion de la commune de Tizi-Ouzou, s'est, en fait, trouvé seul avec les indépendants suscitant par-là le mécontentement des partis représentés à l'Assemblée. La démission du maire 14 mois après les élections partielles de novembre 2005 et à dix mois des prochaines élections communales met en évidence la complexité des problèmes

légus par les gestions cumulées d'une quinzaine d'années, elle met en exergue également les intérêts qui se disputent le contrôle de l'APC. On n'hésite pas, en effet, à parler de rapaces et d'appétits voraces qui ont l'habitude qui ont, de tout temps, fait et défait les exécutifs de la commune en fonction de leurs sordides intérêts. Ceux-là exigent, pour stopper leurs intrigues et dévoiler leurs liens au sein de l'APC, un homme à poigne et une équipe de choc soudée et résolue à mener la barque à bon port. Une fois de plus, c'est le choix du parti qui est en cause, il ne suffit pas d'être un militant populaire, fidèle et discipliné pour faire un bon président d'APC, il faut en plus des connaissances nécessaires être un meneur d'hommes, un fin stratège.

Au-delà du remplacement du maire démissionnaire, c'est le devenir de la commune pour le restant du mandat actuel qui intéresse les citoyens de la commune, lesquels attendent du concret dans le domai-

ne du cadre de vie, de l'entretien des établissements scolaires du primaire, du règlement définitif du sort des 400 travailleurs vacataires, de l'assainissement de la gestion dans ses aspects ainsi que les revenus de la collectivité soient orientés davantage vers l'équipement. Rappelons que la démission du maire survient au terme d'un malaise créé par une lettre datée du 24 janvier signée par 12 élus exigeant une assemblée générale pour la présentation d'un bilan détaillé de l'exercice 2006 et l'inscription de 72 millions de dinars par anticipation pour couvrir les salaires des travailleurs de la régie. Faute de quoi, les signataires, 5 FLN, 4 RND, 3 RCD menaçaient de ne plus prendre part aux réunions de l'Assemblée. L'affichage de cette lettre est suivi par un mouvement de grève du personnel et par une déclaration des élus RND accusant le maire, rappelons-le, de gestion douteuse et catastrophique.

B. T.

Locaux pour les jeunes et aménagements au marché de Boghni

La ville de Boghni a de tout temps servi de plaque tournante à l'économie du sud de la wilaya de Tizi-Ouzou et même au-delà. Le marché hebdomadaire en constitue à la fois le poumon et la vitrine. Seulement, il y a plusieurs années déjà, cette enceinte qui n'a jamais cessé d'attirer commerçants et acheteurs de plusieurs localités au point de devenir une véritable institution, s'est considérablement dégradée. En hiver, par exemple, la boue, dans laquelle pataugent tous ceux qui la fréquentent, vient s'ajouter à un tableau des plus laids fait de déchets envahissant les lieux et d'étals installés dans le désordre. Cette situation ne saurait durer puisque les autorités locales ont engagé une opération de restructuration du marché dans le but d'améliorer les conditions de l'exercice des activités commerciales en assurant commodités et hygiène. Dans cette optique, le marché à bestiaux a été ainsi délocalisé vers Khououch. Et depuis samedi passé, l'enceinte a été fermée pour les marchands ambulants qui y installaient leurs marchandises chaque dimanche, jour du marché hebdomadaire. Seuls ceux qui occupent des espaces à longueur de semaine sont autorisés à continuer à exercer leur activité. Cette décision qui n'a pas forcément été du goût de tout le monde en raison du manque à gagner qui sera occasionné a été prise pour permettre l'entame de travaux d'aménagement et de revêtement du marché. Un projet qui sera réalisé dans le cadre des PCD 2007 et dont le montant s'élève à un milliard et 76 millions de centimes, avons-nous appris auprès de M. Chérif Larabi, vice-président de l'APC de Boghni. D'après lui, les travaux seront lancés sous peu et s'éta-

leront sur une durée de trois mois environ. Réparti en trois lots, le projet consiste essentiellement en divers aménagements dont le nettoyage, le décapage et le réglage des voies, la réalisation de plates-formes en béton armé, d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales, d'une conduite en PEHD pour le réseau d'AEP, ainsi qu'un poste d'incendie. Il est également prévu, entre autres, le revêtement des voies en béton bitumineux et la mise en place d'un câble pour préparer l'éclairage dont le financement sera demandé par l'APC dans le cadre d'un programme complémentaire, a précisé notre interlocuteur.

Avec la réalisation de ces aménagements et la redistribution des espaces affectés aux commerçants de façon à les rassembler par la nature des produits vendus, les autorités locales espèrent donner offrir à la ville de Boghni, le marché qu'elle mérite.

Sur un autre chapitre, on apprend que la ceinture de l'enceinte du marché accueillera le fameux projet présidentiel de cent locaux commerciaux pour les jeunes. C'est dire que les rumeurs qui n'ont cessé, ces dernières années, de circuler à propos de la transformation du terrain du marché en site pour la construction de centaines de logements devront désormais être mises aux oubliettes. Tout comme, d'ailleurs, le vœu de l'aménagement en gare routière. Cette dernière tenait particulièrement à cœur du Tout-Boghni en raison de son importance. Mais l'indisponibilité d'une assiette foncière vers laquelle aurait pu être transféré le marché a rendu caduque la possibilité de sa réalisation.

A. A. Y.

BOUMERDES

Dégâts matériels, coupures d'électricité et des routes coupées

Des dégâts matériels importants ont été enregistrés dans la wilaya de Boumerdes suite aux bourrasques de vent violent qui ont balayé vendredi la région, a-t-on appris de la Protection civile. Selon un bilan établi par la Protection civile, le vent a notamment causé des dégâts à des chalets et à d'autres habitations précaires à Boudouaou-EI-Bahri, où six chalets ont été renversés et quatre habitations précaires détruites, dont les résidents ont été installés, à titre provisoire, dans un CEM de la même localité par les agents de la Protection civile, qui leur ont offert des couvertures et autres moyens nécessaires.

Par ailleurs, un incendie s'est déclaré dans la nuit de vendredi à samedi dans un élevage de dindes à la cité de "Chbacheb" à Khemis-El-Khechna, où 7500 poussins ont péri. Il a été constaté également la destruction totale de la batterie d'élevage, dont les appareils de chauffage, demeurés allumés en raison du froid, ont pris feu, causant l'incendie, a indiqué la même source. Cette "tempête" est également à l'origine de la destruction de 10 serres de culture de courgettes dans la commune de Boudouaou-EI-Bahri et la chute de quatre lignes électriques de moyenne tension au niveau de certaines cités des localités de Boudouaou, Khemis-El-Khechna, Thénia et de la ville de Boumerdes, où des coupures totales de courant ont été enregistrées pendant toute la journée et la nuit de vendredi. Le même bilan fait également état de blocage de nombreux axes routiers causé par la chute des arbres, sur la route reliant la commune de Corso à la RN 5, le chemin de wilaya 24 à la commune de Boudouaou-EI-Bahri, la route menant à Thénia, ainsi que la route du littoral de la commune de Corso à la cité Haouch Rol de la commune de Tidjelabine. Des arbres ont été également déracinés au niveau de certains quartiers et de fermes agricoles, est-il indiqué. Par ailleurs et dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cinq familles du domaine agricole Rahli de Draa-El-Mizan ont été sinistrées par les eaux qui ont inondé leurs habitations vendredi, et les vents qui ont arraché les toitures. Les sapeurs-pompiers, intervenus sur les lieux, ont évacué ces familles chez leurs proches.

APS

MINI-TORNADE A BOUDOUAOU-EL-BAHRI

6 chalets détruits et 14 familles sinistrées

En l'espace de cinq minutes, une violente tornade a détruit, vendredi dernier, dix chalets occupés par des sinistrés et quatre logements précaires dans la commune côtière de Boudouaou El-Bahri (w. de Boumerdes). Une quarantaine d'habitants, des rescapés du séisme de 2003 a été également endommagée. Selon M. Ouriachi, le président d'APC de la localité, la violence du vent enregistrée en un laps de temps très court a détruit les clôtures de plusieurs centaines de chalets du site Guigha. Les propriétaires d'une dizaine de serres n'ont pas été épargnés par cette colère de Dame-nature. Ils ont vu leurs cultures de maraîchers hors saison complètement ravagées. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

Par contre, dix familles sont, selon M. Ouriachi, devenues sinistrées. Elles ont été prises en charge provisoirement dans un CEM non réceptionné. La Protection civile et le Croissant-Rouge algérien sont intervenus pour distribuer des vivres et des couvertures aux familles touchées par ce phénomène climatique. De son côté, le wali de Boumerdes aurait fait appel à une entreprise spécialisée pour remplacer les chalets détruits.

Abachi L.